

# CHARTRE ÉTHIQUE PROCOACHING

## Préambule

Procoaching est une plateforme indépendante visant à **structurer, valoriser et sécuriser l'encadrement sportif**, dans le respect des personnes, des métiers reconnus et des cadres légaux.

Cette charte définit les **principes éthiques, professionnels et déontologiques** auxquels tout membre Procoaching s'engage à adhérer.

---

## 1. Respect des personnes

Le membre Procoaching s'engage à :

- Respecter l'intégrité physique, psychologique et émotionnelle des pratiquants
  - Adapter ses interventions à l'âge, au niveau, à l'état de santé et aux objectifs des personnes encadrées
  - Refuser toute pratique dangereuse, humiliante, discriminatoire ou abusive
  - Garantir un cadre d'entraînement bienveillant et sécurisé
- 

## 2. Compétence et responsabilité professionnelle

Le membre Procoaching :

- N'intervient **que dans les limites de ses compétences, de sa formation et de son cadre légal**
  - Oriente vers un autre professionnel (médecin, kinésithérapeute, diététicien, psychologue, etc.) lorsque la situation l'exige
  - Actualise régulièrement ses connaissances par la formation continue
  - Assume la responsabilité de ses actes professionnels
- 

## 3. Respect des métiers et des cadres légaux

Procoaching reconnaît et défend les **métiers réglementés**.

Le membre s'engage à :

- Ne pas usurper un titre, une compétence ou une qualification

- Ne pas proposer de prestations relevant de professions réglementées sans diplôme reconnu (ex. nutrition clinique, diététique, soins)
  - Respecter la législation en vigueur (assurances, statuts, encadrement, protection des mineurs)
- 

#### **4. Éthique commerciale et communication**

Le membre Procoaching s'engage à :

- Fournir une information claire, honnête et loyale sur ses services
- Ne pas faire de promesses irréalistes ou trompeuses
- Refuser les pratiques commerciales agressives, manipulatoires ou pseudoscientifiques
- Ne pas associer Procoaching à des produits, systèmes ou méthodes contraires à la charte

**Sont notamment incompatibles avec Procoaching :**

- La vente de produits ou compléments orienté « perte de poids » sans formation reconnue
  - Les discours anti-scientifiques ou dangereux pour la santé
- 

#### **5. Protection des publics spécifiques**

Le membre Procoaching accorde une vigilance particulière :

- Aux enfants et adolescents
- Aux publics fragilisés
- Aux personnes en reprise d'activité ou à pathologies connues

Il s'engage à :

- Adapter les charges, contenus et objectifs
  - Collaborer avec les acteurs médicaux et éducatifs lorsque nécessaire
- 

#### **6. Image et valeurs de Procoaching**

Tout membre Procoaching :

- Adopte un comportement respectueux de l'image du réseau

- S'abstient de tout propos ou comportement portant atteinte à la crédibilité de Procoaching
  - Accepte les décisions du comité éthique en cas de litige
- 

## **7. Engagement**

L'adhésion à Procoaching implique :

- L'acceptation pleine et entière de la présente charte
  - La possibilité de contrôles ou de demandes de justification
  - Des sanctions graduées en cas de non-respect (avertissement, suspension, exclusion)
- 

## **CRITÈRES D'ADHÉSION PROCOACHING**

### **1. Conditions générales (obligatoires)**

Pour adhérer à Procoaching, le candidat doit :

- Exercer une activité liée à l'encadrement sportif, physique ou à la performance
  - Être en règle avec la législation de son pays (statut, assurances)
  - Fournir des informations exactes et vérifiables
  - Accepter la charte éthique et le règlement Procoaching
- 

### **2. Métiers reconnus**

Peuvent prétendre à une adhésion :

- Coach sportif
  - Cadres sportifs ADEPS
  - Préparateur physique
  - Éducateur sportif
  - Entraîneur
  - Enseignant en activité physique
  - Professionnels de santé liés au mouvement (selon cadre légal)
-

### 3. Système de labellisation Procoaching

#### Label OR

- Formation de base **scientifique ou universitaire** orientée service à l'humain (ex. éducation physique, kinésithérapie, sciences du sport, soins infirmiers, etc.)
  - Autonomie professionnelle reconnue
  - Respect strict des cadres légaux
- 

#### Label ARGENT

- Certificat universitaire dans le domaine du coaching sportif
  - ET/OU formations reconnues de type :
    - éducateur sportif ADEPS
    - entraîneur ADEPS
  - Capacité d'encadrement autonome dans un cadre défini
- 

#### Label BRONZE

- initiateur ADEPS
  - Encadrement sous cadre ou public spécifique
- 

### 4. Valorisation de la formation continue

Les formations continues sont valorisées par un système d'étoiles basé sur :

- Le niveau de reconnaissance (université, haute école, organisme reconnu)
  - La durée et la profondeur de la formation
  - L'expertise des formateurs
  - La reconnaissance officielle ou scientifique
- 

### 5. Cas d'exclusion

Ne peuvent pas adhérer à Procoaching :

- Les personnes exerçant des pratiques contraires à la charte

- Les personnes vendant ou promouvant des produits à visée santé « Perte de poids » sans qualification reconnue
  - Les pratiques pseudoscientifiques ou dangereuses
  - Les systèmes commerciaux incompatibles avec l'éthique Procoaching
  - Les personnes sans diplômes reconnus
- 

## 6. Évolution du statut

L'adhésion à Procoaching est **évolutive** :

- Un membre peut changer de label en fonction de ses formations
- Les étoiles peuvent être ajoutées après validation
- Procoaching encourage la progression professionnelle continue